

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Alizarine, 5 g**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991034

Page 1 de 7

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Alizarine, 5 g

N° CAS: 72-48-0

N° CE: 200-782-5

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Substances chimiques de laboratoire

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Vendeur**

Société: CONATEX SARL

Rue: 14, rue de la Cité

Lieu: F-57200 Sarreguemines

Téléphone: +33 (0)3 68 78 13 56

Téléfax: +33 (0)3 68 78 13 57

Internet: www.conatex.fr

**Fournisseur**

Société: Carbolution Chemicals GmbH

Rue: Im Stadtwald, Gebäude A1.2

Lieu: D-66123 Saarbrücken

Interlocuteur: Dr. Michael Bauer

Téléphone: +49 (0)681 302-71232

e-mail: michael.bauer@carbolution-chemicals.de

Internet: www.carbolution-chemicals.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)3 68 78 13 56**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Alizarin

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes: GHS07

**Mentions de danger**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Alizarine, 5 g

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991034

Page 2 de 7

#### Conseils de prudence

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Formule: C14H8O4

Poids moléculaire: 240,21

#### Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
200-782-5	Alizarin	100 %
72-48-0		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2A; H302 H319	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

##### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

##### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

##### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Alizarine, 5 g**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991034

Page 3 de 7

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Evacuer les personnes en lieu sûr. Ne pas respirer les poussières.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Préventions des incendies et explosion**

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

**Protection des mains**

Protection des mains: Gants à usage unique. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Utiliser les gants une seule fois. Normes DIN/EN : DIN EN 374

**Protection de la peau**

Protection corporelle: Blouse de laboratoire. Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

**Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire approprié : appareil avec filtre à particules (EN 143).

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	incolore
Odeur:	Aucune donnée disponible

**Testé selon la méthode**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Alizarine, 5 g

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991034

Page 4 de 7

pH-Valeur: Aucune donnée disponible

#### Modification d'état

Point de fusion: 279 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Aucune donnée disponible

Point de sublimation: Aucune donnée disponible

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: Aucune donnée disponible

#### Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation: Aucune donnée disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Pression de vapeur: Aucune donnée disponible

Pression de vapeur: Aucune donnée disponible

Densité: Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité: Aucune donnée disponible

Coefficient de partage: Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Densité de vapeur: Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Test de séparation de solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: Aucune donnée disponible

#### **9.2. Autres informations**

Teneur en solide: Aucune donnée disponible

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

#### **10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible

#### **10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Alizarine, 5 g

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991034

Page 5 de 7

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Absence de données toxicologiques.

#### Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
72-48-0	Alizarin				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		

#### Irritation et corrosivité

Aucune donnée disponible

#### Effets sensibilisants

Aucune donnée disponible

#### Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune donnée disponible

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

A défaut de données correspondantes, il n'est pas possible d'indiquer si la matière remplit les critères des substances CMR de la catégorie 1 ou 2. L'expérience tirée de la pratique n'a révélé aucun indice de propriétés CMR des catégories 1 ou 2.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

#### Expériences tirées de la pratique

#### Observations relatives à la classification

Aucune donnée disponible

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Alizarine, 5 g**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991034

Page 6 de 7

**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Alizarine, 5 g

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991034

Page 7 de 7

#### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.